

LETTRE D'ACTUALITÉS DÉVELOPPEMENT DURABLE Brésil

Une publication du SER de Brasília
N° 86 – Semaines du 17 mars au 11 avril 2025

Sommaire

Focus | Le Brésil pose les fondations d'une **filière éolienne offshore** ambitieuse

Amazonie & Biomes

- Un **nouveau modèle de PPP** destiné à la **récupération d'aires forestières dégradées** est mis en oeuvre en Amazonie (Etat du Pará)

Eau, Assainissement, Déchets

- De **nouveaux projets de concession** dans le secteur de l'**assainissement** vont être annoncés pour les régions du Nord et du Nord-Est

Energie

- **Gaz naturel**: le Brésil amorcel l'**importation de gaz naturel** depuis l'Argentine via la Bolivie
- Electricité: le Brésil face à l'**urgence d'une réforme** de son **cadre réglementaire**

Environnement & Climat

- La BNDES approuve **une augmentation** conséquente de la **finance climatique** brésilienne
- L'Agence de l'environnement brésilienne (IBAMA) **sanctionne des banques publiques, dont Banco da Amazônia**, pour financement à des exploitations **sous embargo pour cause de déforestation illégale**
- Le **secteur privé s'organise pour influencer sur les négociations** de la COP30

Infrastructures & Transports

- Le **Ministère de l'Intégration et du Développement Régional** conclut un accord avec l'AFD pour **augmenter les investissements** destinés à des fonds régionaux
- Le **Ministre des Transports brésilien prévoit un Road Show à Paris en juillet 2025 sur les concessions routières brésiennes**

Suivi des alertes de déforestation

FOCUS

Le Brésil pose les fondations d'une filière éolienne offshore ambitieuse

Le Brésil, puissance éolienne terrestre, se tourne vers la mer

Le Brésil s'est affirmé ces dernières années comme un acteur majeur de l'énergie éolienne terrestre. **En 2024, il se classe au 6^e rang mondial pour la production éolienne**, avec une capacité installée de 33,7 GW, représentant **13 % du mix électrique national**. Le secteur constitue aujourd'hui le troisième pilier de la matrice électrique brésilienne, derrière l'hydroélectricité (45 %, soit 110 GW) et le solaire photovoltaïque (21,4 %, soit 52,2 GW). En volume, **l'éolien a représenté 15 % de la production électrique du pays en 2024**, avec 114,1 TWh produits.

Toutefois, l'année 2024 a connu un ralentissement : **seuls 3,3 GW de nouvelles capacités ont été ajoutés (contre 4,8 GW en 2023)**, et le nombre de nouveaux parcs est passé de 123 à 76. Selon les projections du Plan Décennal de l'Énergie 2034, **la capacité éolienne centralisée devrait néanmoins atteindre 48 GW d'ici 2034**, soit une hausse de 50 % par rapport à 2024.

Un cadre réglementaire désormais en place pour l'éolien en mer

Le potentiel de l'éolien offshore au Brésil est immense, et une étape décisive a été franchie en janvier 2025 avec la **promulgation de la loi n° 15.097/25¹**, qui établit un cadre réglementaire spécifique² pour l'exploitation de cette source d'énergie en mer. Cette loi autorise désormais le développement de parcs éoliens offshore dans les eaux sous souveraineté nationale – incluant les eaux intérieures, la zone économique exclusive (ZEE) et la plateforme continentale.

La loi résulte d'un **processus législatif amorcé dès 2021** avec le projet de loi PL 576/2021, présenté par Jean-Paul Prates, alors sénateur, devenu ensuite président de la compagnie pétrolière publique Petrobras (2023–2024). Ce projet a été adopté par le Sénat en 2022, puis longuement débattu avant d'aboutir à la version actuelle. Il a notamment été modifié en fin de parcours par **l'ajout de plusieurs articles controversés**, surnommés « jabutis »³. Ces articles prévoyaient notamment l'extension des contrats de centrales à charbon jusqu'en 2050, la contractualisation obligatoire de 5 000 MW de petites centrales hydroélectriques (PCH), ainsi que la flexibilisation de la contractualisation forcée de 8 000 MW de centrales thermiques à gaz naturel⁴.

¹ La loi introduit un mécanisme de rémunération de l'État, reposant sur trois sources : un paiement initial à la signature du contrat, une redevance annuelle pour l'occupation des zones maritimes, et un prélèvement mensuel basé sur la quantité d'électricité produite. Les revenus générés seront partagés entre l'Union, les États et les municipalités. Le texte impose également des exigences environnementales renforcées : consultation préalable des communautés locales, préservation des usages maritimes traditionnels, démantèlement des infrastructures en fin de vie, et restauration écologique des zones exploitées.

² La loi prévoit deux modalités de cession des zones maritimes : la concession, via un appel d'offres organisé par le Ministère des Mines et de l'Énergie (MME) (offre planifiée), et l'autorisation, lorsque l'initiative vient d'un acteur privé (offre permanente). Dans ce cas, l'entreprise peut proposer directement une zone au MME. Celui-ci ouvre alors une consultation publique de 120 jours pour vérifier s'il existe d'autres intéressés. En cas de conflit non résolu, la zone est soumise à enchère. Ce mécanisme est particulièrement pertinent pour les nombreux projets déjà en cours d'étude.

³ Le président Lula a mis son veto sur les articles 22 à 24 de la loi lors de la promulgation. Ce veto présidentiel reste toutefois soumis à l'appréciation du Congrès national, qui peut le maintenir ou le rejeter à la majorité absolue des deux chambres. La loi, en revanche, est déjà en vigueur dans sa version promulguée le 10 janvier 2025.

⁴ Estimées à 25 Md BRL par an, ces mesures auraient pu provoquer une hausse de 11 % des tarifs électriques. Le président Lula a donc promulgué la loi le 10 janvier 2025, en y opposant un veto partiel

Un potentiel immense, encore à concrétiser

Le potentiel technique de l'éolien offshore au Brésil **dépasse 1 200 GW, dont 480 GW sur fondations fixes** (profondeurs inférieures à 70 m) et **748 GW sur fondations flottantes**. Le pays bénéficie d'une ressource éolienne stable, régulière et géographiquement diversifiée, combinée à un savoir-faire offshore hérité de son industrie pétrolière.

À ce jour, **103 projets offshore**, représentant 244 GW de capacité, ont été déposés à l'IBAMA pour évaluation environnementale – soit **plus de sept fois la capacité éolienne terrestre actuelle**. Ces projets se concentrent majoritairement dans le Nordeste (47,2 %) – notamment dans les États du Ceará et du Rio Grande do Norte – suivis du Sud (32,5%) et du Sudeste (20,3%). Parmi les acteurs engagés figurent Petrobras (11 projets), TotalEnergies (7), Shell (6), Shizen Energy (6) et EDF (5).

Trois trajectoires possibles à l'horizon 2050

Selon le rapport « Scenarios for Offshore Wind Development in Brazil » publié par la Banque mondiale, **trois trajectoires sont envisagées à l'horizon 2050**. Le scénario de base prévoit **16 GW installés, soit 3 % de la production électrique du pays**, pour un investissement estimé à 40 Md USD. Le scénario intermédiaire envisage **32 GW, soit 6 % de l'électricité nationale**, pour 80 Md USD. Enfin, le scénario ambitieux projette **96 GW installés, couvrant jusqu'à 19 % de la demande électrique**, pour un investissement cumulé de 240 Md USD. Ce dernier scénario pourrait générer environ **516 000 emplois** équivalents temps plein entre 2028 et 2050, et 168 Md USD de valeur ajoutée brute.

Le Plan Décennal de l'Énergie 2034 (PDE 2034) identifie néanmoins **plusieurs freins au développement de cette filière**. L'éolien offshore reste aujourd'hui nettement moins compétitif, en particulier au Brésil, que les autres sources renouvelables disponibles (éolien onshore, solaire PV). **Le CAPEX pour un projet offshore est estimé à 15 000 BRL/kW (2 366 EUR/kW)**, contre 3 500 à 6 000 BRL/kW (552 à 947 EUR/kW) pour l'éolien terrestre — soit 2,5 à 4,3 fois plus cher.

sur les articles 22 à 24, préservant ainsi la cohérence du texte avec les objectifs de transition énergétique.
Source : Correio Sabiá, Governo sanciona com vetos lei que regulamenta setor de energia eólica offshore, 10 janvier 2025

Amazonie & Biomes

Un nouveau modèle de PPP destiné à la récupération d'aires forestières dégradées est mis en oeuvre en Amazonie (Etat du Pará)

Un nouveau modèle de **partenariat public-privé (PPP)** permettant d'accélérer la restauration de zones fortement déforestées et de générer des emplois et revenus pour les communautés locales va être testé pour une parcelle fortement dégradée dans l'Etat du Pará, en Amazonie. Ce type de PPP est désormais permis grâce à **une modification de la loi de gestion des forêts publiques en 2023**. Si les concessions de forêts publiques existent légalement depuis 2006, celles-ci ne concernaient jusqu'à présent que des **projets de gestion durable incluant la production de bois**. La mise en oeuvre de projets de restauration de forêts publiques, permettant aux entreprises de **générer des crédits carbone**, constitue donc une nouveauté prometteuse pour le secteur.

La zone de préservation environnementale de Triunfo do Xingu (Etat du Pará), représentant 10 300 ha, est la première forêt publique concernée par ce nouveau modèle de PPP. Remporté par l'entreprise Systemica⁵ (en l'absence de concurrents), le contrat d'une durée de **40 ans** permet l'exploitation durable de bois natifs de la zone en parallèle de sa restauration. L'entreprise devra y **investir 258 M BRL (39 M EUR)**, et la rentabilité du projet est à terme estimée à **869 M BRL (131 M EUR)**. La restauration de la zone devrait permettre la séquestration de **3,7 M de tonnes de carbone**, qui permettront à l'entreprise de générer des crédits carbone en échange d'investissements dans les communautés alentours. Ce sont ainsi environ **2 000 emplois directs et indirects** qui seront générés à travers, par exemple, l'installation d'un poste de police, la construction d'une école ou encore d'un centre de santé.

D'autres PPP de cette nature sont à venir. Le Plan Pluriannuel d'Octroi Forestier (Plano Plurianual de Outorga Florestal PPAOF) prévoit la création de plus de **30 concessions de forêts publiques dans les années à venir, dont 9 concerneront des projets de restauration**. Deux projets de restauration représentant un total de 120 000 ha sont d'ores et déjà étudiés et devraient être mis en concession dans les prochains mois. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#)).

Eau, Assainissement, Déchets

De nouveaux projets de concession dans le secteur de l'assainissement vont être annoncés pour les régions du Nord et du Nord-Est

La dynamique de mise en concession dans **le secteur de l'assainissement** poursuit son cours en 2025, avec de nouvelles concessions prévues dans les régions du Nord et du Nord-Est, régions où les taux d'accès aux services d'assainissement et d'eau potable sont les plus faibles du Brésil (**13%** et **30%** d'accès aux services d'assainissement respectivement en 2022). Les Etats de Pernambuco (Nord-Est) et de Rondônia (Nord) seront les plus concernés. La première mise en concession aura lieu dès le mois d'avril, pour un projet dans l'Etat du Pará (Nord).

Structurés par la Banque Nationale de Développement Economique et Social (BNDES), les projets devraient attirer près de **70 Md BRL (11,5 Md EUR) d'investissements**, pour un total

⁵ Systemica est une entreprise brésilienne spécialisée dans la génération de crédits carbone, liée à la banque brésilienne BTG Pactual.

de **26 concessions**. Selon l'Association et Syndicat National des Concessionnaires Privées des Services Publics d'Eau et d'Assainissement (Abcon Sindcon), le nombre de bénéficiaires de ces nouvelles concessions s'élève à **26,3 M de personnes, pour 849 villes** concernées. La BNDES sera à l'origine de **80% des crédits** nécessaires au financement des projets. Elle a par ailleurs déjà approuvé **37 Md BRL (6,2 Md EUR)** de crédits depuis 2018, et décaissé **17 Md BRL (2,8 Md EUR)** sur la même période. L'Agence Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (ANA) aura la charge de préciser les normes applicables à ces concessions, qui devront intégrer la problématique de **l'adaptation au changement climatique**.

Dans la région Nord, **le pourcentage de la population n'ayant pas accès à l'eau potable s'élève à 36%**, tandis qu'il est de **24% dans la région Nord-Est**. A l'échelle nationale, on compte **90 M de brésiliens n'ayant pas accès à l'assainissement**. (Article [ici](#)).

Energie

Gaz naturel: le Brésil amorce l'importation de gaz naturel depuis l'Argentine via la Bolivie

Le 1er avril 2025, le Brésil a réalisé sa première importation de gaz naturel en provenance de l'Argentine, via les gazoducs boliviens. Cette opération inaugurale, conduite par Matrix Energia (Brésil) avec l'appui de Total Energies (Argentine) et de la compagnie bolivienne YPFB, marque une étape importante dans la diversification des sources d'approvisionnement du pays. Elle a permis le transport d'environ **500 000 m³ de gaz naturel**, extraits du champ de **Vaca Muerta**, dans la province argentine de Neuquén, considérée comme la **deuxième plus grande réserve de gaz non conventionnel⁶ au monde**.

Ce projet s'inscrit dans un contexte marqué par la baisse progressive des livraisons boliviennes depuis 2023, forçant le Brésil à rechercher de **nouvelles alternatives pour sécuriser son approvisionnement en gaz**. En parallèle, l'Argentine, grâce à la montée en puissance de Vaca Muerta, dispose désormais d'excédents exportables, tandis que la Bolivie tire parti de la sous-utilisation de son réseau de transport pour générer de nouveaux revenus en tant que pays de transit.

Le déséquilibre des infrastructures entre les deux voisins est frappant : **l'Argentine dispose de 162 500 km de gazoducs contre 58 400 km seulement pour le Brésil**, soit près de trois fois moins que son voisin argentin. Ce déficit constitue un frein au développement du marché gazier brésilien, malgré une **production nationale de 160,8 Mm³/j** en janvier 2025. Faut de capacités de traitement et de distribution suffisantes, **55 % de ce volume (87,7 Mm³/j) a dû être réinjecté** dans les gisements. Face à ce constat, le **Plan d'expansion du réseau gazier (PEM-Gás)**, lancé par le ministère brésilien des Mines et de l'Énergie, vise à renforcer les infrastructures gazières nationales. Cette opération conjointe avec l'Argentine et la Bolivie s'inscrit dans une stratégie globale du gouvernement brésilien d'amélioration de sa sécurité énergétique et de rationalisation logistique du secteur.

Toutefois, plusieurs limites subsistent. Aucun contrat de long terme n'a encore été signé, et la disponibilité du gaz argentin reste sujette à la priorité donnée à la consommation domestique durant l'hiver austral (juin-août). En outre, la nature non conventionnelle du gaz de Vaca Muerta – issu de la **fracturation hydraulique (fracking)** – soulève de fortes critiques, notamment de la part d'ONG environnementales. Plus de 100 d'entre elles ont alerté le gouvernement brésilien sur **les risques environnementaux** de cette filière, et ont appelé à ne pas mobiliser de financements publics pour soutenir sa logistique. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#)).

⁶ Le gaz naturel non conventionnel est extrait de roches peu perméables, comme le schiste, par des techniques spécifiques telles que la fracturation hydraulique (ou fracking). Contrairement au gaz conventionnel, qui s'accumule dans des réservoirs facilement exploitables, le gaz non conventionnel est piégé dans la roche mère, ce qui rend son extraction plus complexe, coûteuse et controversée sur le plan environnemental.

Electricité: le Brésil face à l'urgence d'une réforme de son cadre réglementaire

Alors que le Brésil s'impose comme l'un des leaders mondiaux des énergies renouvelables, avec **89% de son électricité issue de sources renouvelables** (soit trois fois la moyenne mondiale), le cadre réglementaire en vigueur ne reflète plus la réalité d'un **secteur en mutation rapide**. Hérité de **2004**, le dispositif juridique actuel – la loi n°10.848 – a été conçu à une époque où 90% de l'électricité provenait de l'hydraulique et du thermique, et où le marché libre ne représentait que 10% de la charge. Depuis, **la matrice s'est profondément transformée**, rendant le dispositif actuel inadapté à **l'essor des énergies renouvelables**, aux nouveaux **besoins de flexibilité** et à **l'ouverture progressive du marché électrique**.

Les **sources intermittentes — éolien et solaire — représentent aujourd'hui plus de 30% de l'offre nationale**⁷, tandis que la génération distribuée atteint déjà 35 GW installés. Leur expansion, facilitée par une **baisse de 80% des coûts d'installation en quinze ans**, a devancé **l'ajustement des mécanismes tarifaires et du réseau**.

Ainsi, le développement rapide des énergies renouvelables met sous forte pression le **réseau de transport**. Depuis 2024, les producteurs d'électricité renouvelable du Nord-Est subissent des **écrêtements**⁸ pouvant aller certains jours jusqu'à 70% de leur production, symptôme d'un **déséquilibre croissant entre le déploiement des nouvelles capacités et l'infrastructure disponible pour acheminer la production vers les foyers de consommation majoritairement situés dans le Sud / Sud-Est**. Cette fragilité du réseau s'accroît en fin de journée, lorsque les quelques **4 millions d'unités de génération distribuée** solaire cessent de produire et deviennent consommatrices : le système doit alors **compenser jusqu'à 33 GW de puissance**. Selon l'Opérateur national du système électrique (ONS), **ce déficit pourrait atteindre 50 GW dès 2028**. Le Plan Décennal de l'Énergie 2034 prévoit plus de **600 Md BRL (91,5 Md EUR)** d'investissements dans la modernisation du secteur électrique, mais **les délais de construction des lignes (5 à 7 ans)** restent incompatibles avec le rythme d'installation des parcs solaires et éoliens (12 à 18 mois).

Le **besoin en flexibilité** est désormais au cœur des priorités pour sécuriser l'approvisionnement électrique. Une **enchère de réserve de capacité** est prévue en juin 2025, avec déjà 74 GW de projets inscrits⁹. Un appel d'offres dédié au stockage est également à l'étude, traduisant l'urgence de développer de **nouveaux instruments de pilotage du système**. Selon l'ONS, **la puissance flexible nécessaire pourrait atteindre 10 à 15 GW d'ici 2030** dans les scénarios modérés, et jusqu'à 40 à 60 GW dans les cas les plus exigeants.

Enfin, **l'ouverture du marché**, engagée mais encore partielle (**60% de la charge reste couverte par des contrats régulés**), pose la question des mécanismes de compensation. Sans réforme, le déséquilibre entre consommateurs captifs et libres pourrait s'aggraver, au détriment de la stabilité du secteur. À l'approche de **la COP30**, le Brésil se trouve à un tournant. Moderniser son cadre sectoriel semble désormais indispensable pour garantir **l'intégration efficace des renouvelables, la sécurité du système et l'attractivité des investissements**. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#)).

⁷ La part de 30% concerne la capacité installée nationale en 2024. Sur un total de 245 GW, environ 52,2 GW proviennent du solaire photovoltaïque (dont 35 GW issus de la génération distribuée) et 33,7 GW de l'éolien, selon les données de l'ANEEL et de l'EPE.

⁸ Réduction forcée de la production d'électricité imposée par l'opérateur du système électrique, généralement en raison de contraintes sur le réseau ou d'un excès temporaire d'offre par rapport à la demande.

⁹ Dont 67% en centrales thermiques neuves, 30% en unités existantes et 3% en extensions hydroélectriques.

Environnement & Climat

La BNDES approuve une augmentation conséquente de la finance climatique brésilienne

La Banque Nationale de Développement Economique et Sociale (BNDES) a récemment accordé **d'importants crédits au Fond National sur le Changement du Climat (FNMC)**. Créé en 2009, ce fonds a pour objectif de **garantir l'allocation de ressources financières au soutien à la réduction des émissions de gaz à effets de serre (GES) brésiliennes** ainsi qu'au **financement de projets et d'études qui visent à l'adaptation et l'atténuation du changement climatique**. Les ressources remboursables de ce fonds dépendent de la BNDES, tandis que ses ressources non remboursables relèvent du Ministère de l'Environnement (MMA).

La BNDES a approuvé au mois de mars **un crédit de 10 Md BRL (1,6 Md EUR) supplémentaires au FNMC**. La région sud-est sera la principale bénéficiaire de ce financement, avec 41% des flux. Le Centre-ouest recevra 20% de ce crédit, tandis que le Nord-est et le Sud recevront respectivement 18 et 16%. Enfin, la région Nord recevra la part la plus modeste de ces financements, avec 5% du total accordé.

Selon la BNDES, les ressources globales du FNMC ont fortement augmenté ces dernières années et **leur niveau en 2024 était environ 10 fois supérieur au volume de crédits accordés en 2022**. Sur cette période, c'est **la région Nord-est qui a connu l'augmentation relative la plus importante des ressources accordées par le fonds**. Celles-ci sont en effet passées de 51 M BRL (8,5 M EUR) en 2022 à 1,8 Md BRL (300 M EUR) en 2024, **soit un montant 36 fois supérieur**. La BNDES a par ailleurs indiqué que les crédits accordés à cette région serviront particulièrement à **des projets de développement des énergies renouvelables** dont l'éolien et le solaire. (Articles [ici](#) et [ici](#)).

L'Agence de l'environnement brésilienne (IBAMA) sanctionne des banques publiques brésiliennes, dont Banco da Amazônia, pour financement à des exploitations sous embargo pour cause de déforestation illégale

L'Institut Brésilien de l'Environnement et des Ressources Naturelles (IBAMA) a effectué **une opération de contrôle** de plusieurs banques publiques brésiliennes, surnommée opération « Caixa-Forte » (« Caisse forte »), dans l'objectif de contrôler et sanctionner le **financement d'exploitations agricoles responsables de déforestation illégale**.

Ces contrôles ont conduit à la sanction de **trois banques publiques brésiliennes (Banco do Brasil, Banco do Nordeste, Banco da Amazônia)** qui auraient **accordé des financements à 7 propriétés agricoles responsables de déforestation illégale** au travers de **crédits ruraux**, normalement destinés à financer les petites productions agricoles. Les exploitations ayant reçu ces financements disposent de terres agricoles couvrant un total de **240 ha, dont tout ou une partie aurait été créée par la déforestation illégale du biome du Cerrado**. Suite au contrôle de l'IBAMA, les banques ont écopé d'un total de **3,6 M BRL (600 000 EUR)** d'amendes pour financements illégaux contrevenant à la législation environnementale brésilienne et aux règles du conseil monétaire national.

Bien que la déforestation du Cerrado ait **diminué de 25% en 2024** par rapport à l'année précédente, celle-ci demeure supérieure à hauteur de **1500 km² à la déforestation du biome amazonien** pour la même année. (Articles [ici](#) et [ici](#)).

Le secteur privé s'organise pour influencer sur les négociations de la COP30

Le secteur privé multiplie les initiatives à l'approche de la COP30.

1. Le 10 mars dernier, la Confédération Nationale de l'Industrie (CNI) brésilienne a annoncé la création de l'initiative **Sustainable Business COP30 (SB COP30)**, en vue de préparer et structurer la participation du secteur privé à la COP30. Ce groupe devrait permettre aux acteurs du secteur privé de contribuer à la COP par la préparation de positions et recommandations issues de réflexions collectives réalisées au sein de plusieurs groupes de travail (transition énergétique ; économie circulaire ; bioéconomie ; transition juste ; financement de la lutte contre le changement climatique ; sécurité alimentaire). Le SB COP30 s'articulera autour de trois axes de travail : (i) **identification et mise en œuvre de solutions**, y compris collaboratives, issues du secteur privé (ii) **définition d'un agenda à long terme** comprenant des indicateurs précis et un suivi rigoureux, (iii) **formulation de recommandations aux gouvernements** – jusqu'à trois recommandations par groupe de travail seront proposées aux gouvernements participant aux négociations de la COP30.
2. Parallèlement, le président Lula a nommé l'homme d'affaires brésilien **Dan Ioschpe comme Champion de haut niveau de l'action climatique pour la COP30**, rôle de soutien à la Présidence de la COP issu de l'Accord de Paris¹⁰. Vice-président de la **Fédération des Industries de l'Etat de Sao Paulo (FIESP)** et président du conseil d'administration de l'entreprise productrice de composants automobiles Ioschpe-Maxio, Dan Ioschpe endossera le rôle de Champion pour une durée de 2 ans, jusqu'à la COP31. L'homme d'affaire brésilien aura notamment pour mission **de mobiliser les acteurs économiques pour assurer la réussite du sommet**, sur le modèle du « B20 », forum officiel de dialogue entre le sommet du G20 et le secteur privé qu'il a déjà présidé en 2024.

Cette nomination reflète la volonté brésilienne **d'associer davantage le secteur privé aux négociations prévues lors de la COP**. La réussite de cette dernière dépend en effet de la capacité du Brésil à obtenir un engagement fort des parties prenantes en matière de **finance climatique**, pour atteindre la cible de **1 300 Md USD d'ici 2035, manquée lors de la COP29**. Or, un tel engagement ne pourra pas aboutir sans la mobilisation du secteur privé. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#)).

Infrastructures & Transports

Le Ministère de l'Intégration et du Développement Régional conclut un accord avec l'AFD pour augmenter les investissements destinés à des fonds régionaux

Le 18 février, le Ministère de l'Intégration et du Développement Régional (MIDR) et l'Agence Française de Développement (AFD) ont signé un protocole d'intention qui prévoit l'octroi d'un prêt de 300 M EUR par l'AFD destiné à **abonder plusieurs fonds régionaux de développement** brésiliens. Ces fonds seront fléchés vers des projets de **développement des infrastructures et d'amélioration de la résilience climatique** du Brésil.

Les 300 M EUR investis par l'AFD seront répartis entre **3 fonds régionaux** bénéficiaires : (i) 90 M EUR sont destinés au **Fonds de Développement de l'Amazonie (FDA)** (ii) 90 M EUR pour le **Fonds de Développement de la région Centre-Ouest (FDCO)** et (iii) 120 M EUR pour le **Fonds de Développement de la région Nord-Est (FDNE)**, région prioritaire de l'action française au Brésil avec l'Amazonie.

¹⁰ Le rôle de « Champion de haut niveau » a été créé dès 2015 en aval de l'Accord de Paris pour faciliter l'intervention de la société civile dans le processus de négociation interétatique.

Parallèlement à ce partenariat avec l'AFD, le MIDR est en train de formaliser **plusieurs autres projets de financement**, notamment auprès de la Banque Mondiale, de la Banque de Développement des BRICS (*New Development Bank*), et de la Banque Interaméricaine de Développement. (Article [ici](#)).

Le Ministère des Transports brésilien prévoit un *Road Show* à Paris en juillet 2025 sur les concessions routières brésiliennes

A l'occasion d'un entretien entre le **Ministre des Transports, Renan Filho**, et l'**Ambassadeur de France au Brésil, Emmanuel Lenain**, qui s'est tenu le 1^{er} avril, le Ministre a souligné l'importance des entreprises françaises dans les investissements étrangers au Brésil, notamment dans les concessions routières.

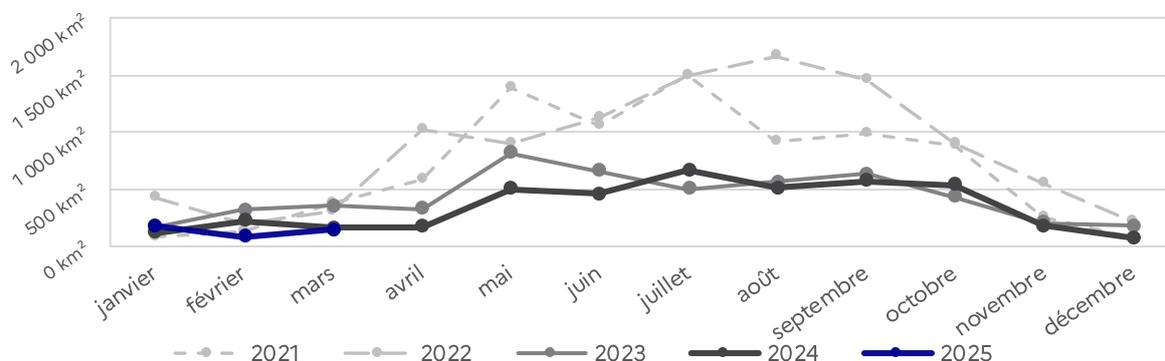
Le Ministre a dès lors souligné son intention d'organiser un Road Show à Paris en juillet 2025, afin de promouvoir les enchères de concessions routières à venir et susciter l'intérêt des investisseurs français. Le ministère a récemment organisé cinq Road Shows à l'étranger (notamment au Portugal, à Madrid et à Londres) dans l'objectif de stimuler l'investissement étranger dans les infrastructures routières et ferroviaires brésiliennes. Selon le Ministre, ces Road Shows faciliteraient le dialogue international et auraient déjà porté leurs fruits en attirant **d'importants fonds étrangers, notamment un fonds souverain saoudien**.

Ces Road Shows interviennent dans **un contexte de fort accroissement du volume et du rythme de mises en concessions** dans le secteur des transports routiers, avec **neuf mises en concessions réalisées en 2023 – 2024** (contre six au cours de la totalité du mandat de Jair Bolsonaro), et **quinze nouvelles mises en concessions prévues pour 2025**. L'ambition du gouvernement est **d'atteindre 40 mises en concessions** de tronçons routiers d'ici à la fin du mandat du Président Lula en 2026.

Suivi des alertes de déforestation

Amazonie légale

Biomes de l'Amazônia (100%), du Pantanal (40%) et du Cerrado (37%)



2025

Période du 1^{er} janvier
au 4 avril

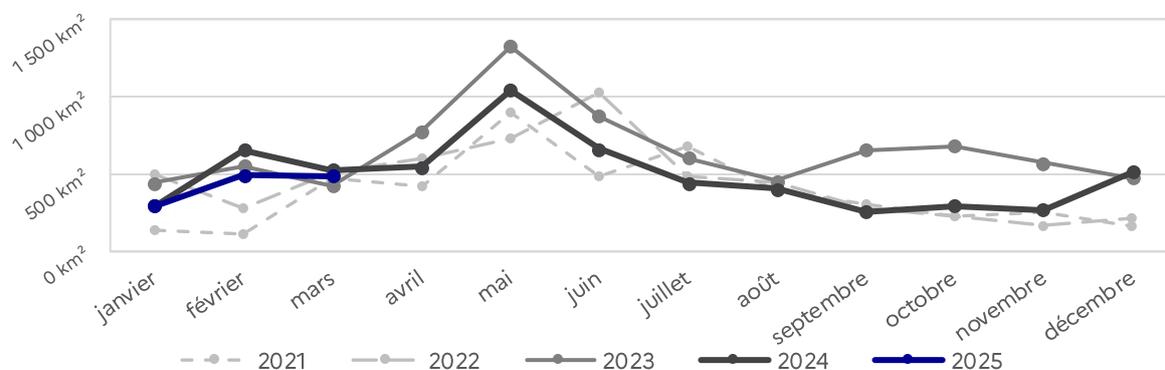
426 km²

-21% Par rapport à 2024

Source: Institut National de Recherche Spatiale (INPE)

Cerrado

Biome du Cerrado (100%)



2025

Période du 1^{er} janvier
au 4 avril

1 332 km²

-12% Par rapport à 2024

Source: Institut National de Recherche Spatiale (INPE)

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Philippe GASSMANN, Chef du Service économique régional de Brasília
Rédaction : Ludovic DOYENNETTE, Nathalie LE PENNEC, Mathieu RATEAU, François-Xavier FLAMAND, Mélis BUSSON

Abonnez-vous : nathalie.lepennecc@dgtrésor.gouv.fr